

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	41
Représentés	2
Absent	0

Votes	
Pour	43
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Conseil Municipal

Séance du 15 avril 2026

Le mercredi 15 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le jeudi 09 avril 2026, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : Monsieur Youssef AHRICA, Monsieur Robin ALBERT, Monsieur Joséphin ANDRIANTAFIKA, Monsieur Thierry BALIAS, Madame Annick BALLEREAU, Monsieur Matthieu BAUHAIN, Madame Malika BENKAHLA, Madame Malika BENLARBI, Monsieur Kristian BOLLE-DALLIAH, Monsieur Aziz BOUGRASSA, Madame Hamida BOUGUEROUA, Monsieur Julien BOURVEN, Monsieur Laurent CHASSAY, Madame Stéphanie CHENU, Monsieur Vasco COELHO, Madame Rachel COHEN, Monsieur Frédéric DRUART, Madame Martine FOURNIAUD, Madame Amandine FRANCISOT, Monsieur Karim GARROUT, Madame Danièle GAULIER, Madame Bénédicte HACHE, Monsieur Ali ID ELOUALI, Madame Lucie LANTERNIER, Madame Nathalie LAZIC, Monsieur Jordan MADIANDE, Monsieur Henrique MARQUES, Madame Sushma OSTERMEYER, Monsieur Tonino PANETTA, Monsieur Yannig PONS, Monsieur Franklin Lambert POUUDY, Monsieur Katiana RENE, Madame Delphine ROQUES, Monsieur Hamid SAIDJI, Madame Bénédicte SALLAM LEMOINE, Madame Claire SAMARCQ, Madame Hacès SASU, Monsieur Billy SOMSOUK, Madame Zahia TAZAMOUCHT, Monsieur Moustapha THIAM, Madame Ahlem ZENATI,

Étaient représenté-e-s :

Madame Céline BEAURY pouvoir à Monsieur Jordan MADIANDE
Monsieur Alain OMRANE pouvoir à Monsieur Ali ID ELOUALI

Étaient absent.e.s :

Secrétaire de séance :

Bénédicte SALLAM LEMOINE

O B J E T

Attribution de la subvention municipale 2026 à l'Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative (OTSI)

Attribution de la subvention municipale 2026 à l'Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative (OTSI)

Conscient de l'importance des activités de l'Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative (OTSI) pour les Choisyennes et les Choisyens et soucieux d'en garantir la continuité, le Conseil municipal est invité à attribuer à l'OTSI une subvention municipale pour l'année 2026 d'un montant total de 6 500 euros, destinée à soutenir la poursuite de ses actions au bénéfice des habitantes et habitants de la Ville.

Cette subvention sera versée en deux temps :

3 000 euros en avril 2026,

3 500 euros fin juin / début juillet 2026.

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Madame Amandine FRANCISOT,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-29 relatifs aux compétences du Conseil municipal et L. 1611-4 relatifs aux subventions aux associations,

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association,

Vu la délibération n°24.169 du 18 décembre 2024 relative à l'approbation d'une convention entre l'association OTSI et la commune,

Vu le budget primitif de l'exercice 2026, voté le 18 février 2026,

Considérant la demande formulée par l'Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Décide de verser à l'Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative (OTSI) une subvention pour l'année 2026 d'un montant total de 6 500 euros.

ARTICLE 2 : Décide de procéder au versement de cette subvention selon les modalités suivantes :

- 3 000 euros en avril 2026,
- 3 500 euros fin juin / début juillet 2026

ARTICLE 3 : Dit que la dépense est prévue au budget de la commune.

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 15 avril 2026

Pour extrait conforme,
Monsieur Tonino PANETTA
Maire

AR Préfectoral

le 16/04/2026

Acte Exécutoire sous référence :

094-219400223-20260415-DEL26076H1-DE